



COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS  
Parc Naturel Régional du Queyras  
République Française

**AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**UNE REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA  
Lundi 27 mars 2023 A 18 H à la salle des fêtes d'Abriès**

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du compte-rendu de séance du 6 mars 2023.
3. Autorisation au Maire à déposer un dossier de demande de subvention pour la réalisation d'une étude de faisabilité / Développement du Bike Park et des Itinéraires VTT/VTAE.
4. Vote des cotisations 2023.
5. Vote des taux de fiscalité directe locale 2023.
6. Autorisation au Maire à signer la convention de maîtrise d'œuvre avec l'ONF pour la résorption de points noirs de desserte forestière.
7. Délibération relative à la vente de coupes en bois façonnés et autorisation au Maire à signer la convention de vente et d'exploitation sur les parcelles 33-36-44 et 77 (Bois Noir).
8. Délibération approuvant l'état d'assiette des coupes de bois de l'année 2024.
9. Délibération portant création d'un emploi permanent d'Agent de Maitrise à temps complet (service technique).
10. Questions diverses :
  - 10.1. Retour des représentants de la Commune auprès des diverses instances intercommunales (Communauté de Communes, Syndicat Mixte des Stations du Queyras, etc ...).

A Abriès-Ristolas, le 21/03/2023, pour affichage,  
Le Maire,  
Nicolas CRUNCHANT